

Demandes d'interpellation

Les demandes d'interpellation sont déposées au bureau de la Chambre qui les renvoie en réunion publique de commission. Sur avis de la Conférence des présidents, le président peut toutefois décider qu'une interpellation présentant un intérêt général ou politique particulier sera développée en séance plénière ou décider de la transformer en question orale ou écrite.

➤ 0075 Économie

Interpellation de M. Peter LOGGHE au secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité, adjoint à la ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, et secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre sur « l'indépendance de la CREG en tant que gendarme du secteur énergétique et la nomination de nouveaux dirigeants ».

➤ 0076

Interpellation de M. Jean Marie DEDECKER au premier ministre sur « le message de Noël du Roi ».

Idem n° 0073 Mme Barbara PAS

Idem n° 0074 M. Jan JAMBON

➤ 0077

Interpellation de M. Olivier MAINGAIN au premier ministre sur « le discours royal du 24 décembre 2012 ».

Idem n° 0073 Mme Barbara PAS

Idem n° 0074 M. Jan JAMBON

Idem n° 0076 M. Jean Marie DEDECKER